cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Lucie Cote
https://www.cadre21.org/membres/27bf8276d5fce7089d7274b5

Date d'obtention : 2023-12-19 15:15:24

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Il s'agit d'un outil d'intervention pour nous guider et nous orienter adéquatement lorsqu'une situation de Sexto nous ait rapportée. Pour que les rôles des différents intervenants soient bien définis. Et que l'intervention soit juste et non "émotive".

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

L'influence de cette formation dans mes interventions pourra m'aider à mieux préparer mes activités de prévention et de sensibilisation. De plus, elle m'apporte un nouveau regard sur la méthode à employer dans une situation de sextage. Par la trousse "clé en mains", la formation m'apportera certainement de l'assurance.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai particulièrement attention, lors d'une intervention sur ce sujet, de bien expliquer la démarche qui est entamée. Celle-ci doit être éducative et non simplement répressive. La pleine collaboration des jeunes et de leurs parents doit aussi être recherchée.